

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 22 février 2022

### Covid-19 à La Réunion

#### La situation sanitaire s'améliore sensiblement

Les indicateurs épidémiologiques poursuivent leur amélioration pour la 4<sup>ème</sup> semaine consécutive. Sur la semaine écoulée, on observe une baisse du taux d'incidence à 1 592/100 000 (contre 2536 la semaine précédente). Le taux de positivité est également en légère diminution, avec 29,2% de résultats positifs (contre 33,5% la semaine précédente).

La situation hospitalière s'améliore quant à elle très progressivement : le 22 février, 40 lits de réanimation étaient occupés par des patients Covid et 49 par des patients atteints d'autres pathologies (soit 89 lits occupés sur les 108 lits disponibles).

L'épidémie continue à provoquer de nombreux décès, puisque lors de la semaine passée, La Réunion a enregistré 37 décès liés à la Covid-19. Parmi ces derniers, 29 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet et 29 personnes présentaient des comorbidités (dont les 8 patients vaccinés).

Au regard de l'évolution favorable des données sanitaires, le préfet de La Réunion et la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé confirment la prochaine étape de levée progressive des mesures de restriction. Ainsi, à compter du lundi 28 février, le couvre-feu sera complètement levé et le port du masque ne sera plus obligatoire en extérieur. Par ailleurs, tous les établissements et équipements recevant du public (stades, commerces, marchés...) pourront retrouver leur fonctionnement en pleine capacité, sans jauge. La limitation à des tables de 6 dans la restauration sera levée. A cette même échéance, toutes les restrictions de rassemblement dans l'espace public seront levées : les pique-niques, les bivouacs, les campings, les vide-greniers, les braderies, les brocantes et les autres événements pourront reprendre sans limitation du nombre de participants. Le télétravail ne sera plus obligatoire, mais restera une recommandation forte.

Dans cette phase de régression de l'épidémie grâce à la mobilisation de chacun pour appliquer les gestes barrière et respecter mesures de restrictions, mais aussi grâce à la vaccination, il reste essentiel de demeurer vigilants et mobilisés au quotidien.

## Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 22 février 2022 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de 37 patients originaires de La Réunion :

- 9 personnes étaient âgées de 45 à 64 ans,
- 7 personnes étaient âgées de 65 à 74 ans,
- 21 personnes étaient âgées de plus de 75 ans.

29 personnes présentaient des comorbidités et 29 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 8 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

### Taux de positivité

**Le taux de positivité est à 29,2 %** pour la semaine du 12 au 18 février, en baisse par rapport à la semaine précédente.

Les taux de positivité demeurant les plus élevés concernent en particulier **les tranches d'âge** :

- les personnes de 35-44 ans : 31,9 %
- les personnes de 0-14 ans : 31 %
- les personnes de 25-34 ans : 30,6 %
- les personnes de 15-24 ans : 29,4%

### Taux d'incidence

**Le taux d'incidence hebdomadaire poursuit sa baisse à 1 592/100 000 habitants** (contre **2 536** la semaine précédente).

**13 632** cas ont été confirmés du 12 au 18 février.

Compte tenu des **274 185** guérisons et des **640** décès depuis le début de la crise sanitaire, **17 301** cas sont encore actifs à ce jour.

**292 126 cas ont été investigués** à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

### Dépistage :

58 423 tests ont été réalisés du 12 au 18 février, soit une baisse de 29,5% par rapport à la semaine précédente.

### Recherche de mutations Covid-19

Du 12 au 18 février, 4 777 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **4 417 cas** présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, dont 4 415 cas de variant Omicron, soit plus de 99 %.

### Point sur les clusters :

La semaine dernière 19 nouveaux clusters ont été identifiés. Au 22 février 2022, on comptabilisait au moins 158 clusters actifs dans toutes les communes de l'île.

Parmi ces clusters actifs, 48 clusters étaient classés à « criticité élevée » et 39 clusters à « criticité modérée ».

Les milieux professionnels, les crèches et les établissements de santé sont toujours les plus impactés par ces situations identifiées.

### Situation hospitalière :

Au 22 février 2022, **40 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 108 lits installés à La Réunion, et 49 par des patients présentant d'autres pathologies (82,4% du taux d'occupation).

**Pour les personnes admises en réanimation** depuis début février 2022 :

- 61 % sont des hommes et 39% des femmes ;
- 61% des patients admis ont moins de 65 ans

- 82% présentent au moins une comorbidité
- 89% des patients en réanimation ne sont pas vaccinés ou présentent un schéma vaccinal incomplet (2 doses + rappel).

## Respectons les gestes barrières plus que jamais

- **Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible.**  
L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire pour ne pas laisser le virus s'installer.
- **Porter le masque dans les lieux clos et dans les espaces publics dans lesquels la distanciation sociale n'est pas possible** (rues commerçantes des centres ville, marchés, manifestations, abords des établissements scolaires, zones piétonnes, files d'attentes...).
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique et éviter de se toucher le visage**
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres et limiter au maximum ses contacts sociaux**  
La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants du virus, surtout en l'absence de port du masque et en particulier pendant les temps de repas.
- **Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**

Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.

## Dépistage

Compte tenu de la baisse du recours aux tests depuis quelques semaines, l'offre de dépistage est réorganisée dans les centres de l'île comme suit :

- **Fermeture des centres de dépistage situés à :**
  - l'aéroport Roland Garros **dès le vendredi 25 février,**
  - la Maison de santé de la Saline les Hauts (Saint-Paul) **dès le samedi 26 février**
  - la salle Mahavel (Saint-Pierre) **dès le dimanche 27 février**
- **Maintien du centre de dépistage de la NORDEV.**

### Rappel des horaires d'ouverture des centres :

- Nordev : du lundi au dimanche de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30
- Maison de santé Saline les hauts : du lundi au vendredi de 8h à 13h30
- Mahavel : du lundi au samedi de 8h à 13h30
- Aéroport Roland Garros : tous les jours de 7h à 21h

Retrouvez tous les lieux de dépistage sur le site internet : [www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-depister-la-reunion](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-depister-la-reunion)

# Vaccination

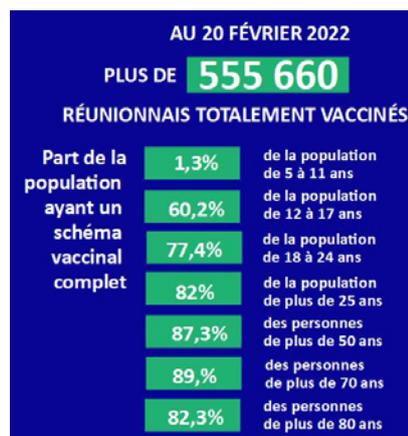
## Point sur la vaccination

**Du 14 au 20 février, 16 730 injections ont été effectuées**

:

- plus de 800 personnes ont reçu leur première dose,
- plus de 13 370 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel portant à 67,2% le nombre de personnes éligibles ayant effectué leur rappel à ce jour, soit 314 269 personnes.

Au 20 février, plus de 555 660 personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et 570 216 personnes ont reçu au moins une injection.



**71,6 % de la population éligible** (de plus de 5 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 66,6% de la population totale,

**69,8 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet** soit 64,9 % de la population totale.

## Passé vaccinal

Depuis le 15 février, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur dose de rappel au plus tard quatre mois après leur dernière injection pour conserver leur certificat de vaccination valide dans le passe vaccinal.

Au-delà de ce délai, leur ancien certificat de vaccination est considéré comme expiré et n'est plus valide. Néanmoins, le passe vaccinal pourra être réactivé dès lors que la personne aura fait son rappel de vaccination.

Au 20 février 2022, 115 650 personnes ont eu leur passe vaccinal désactivé.

Pour savoir quand faire sa dose de rappel, rendez-vous sur : [monrappelvaccinocovid.ameli.fr/](https://monrappelvaccinocovid.ameli.fr/)

**Pensez à réaliser votre dose de rappel dès maintenant.**

Pour éviter toute attente en centre de vaccination, il est conseillé de prendre RDV :

- par internet : [www.sante.fr](https://www.sante.fr)
- par téléphone : **0262 72 04 04**

**Que se passe-t-il si je ne peux pas faire ma dose de rappel parce que j'ai attrapé le Covid-19 ?**

Si vous avez contracté la Covid-19 plus de 3 mois après votre schéma vaccinal initial (2 doses), vous n'avez pas à effectuer de dose de rappel. Votre certificat de rétablissement à durée illimitée vous permettra d'avoir un pass vaccinal valide.

Les personnes contaminées moins de 3 mois après le schéma vaccinal initial doivent procéder au rappel dans les délais recommandés.

Cependant, si vous souhaitez voyager dans un pays où la dose de rappel est obligatoire, vous pouvez faire la dose de rappel dès 3 mois après l'infection afin d'avoir un certificat de vaccination valide.

Si vous n'êtes pas vacciné ou pas complètement vacciné, vous bénéficiez d'un certificat de rétablissement avec la durée de validité de 4 mois.

### **Comment obtenir son certificat de rétablissement ?**

- soit sur la plateforme SI-DEP (sidep.gouv.fr) grâce au lien envoyé par e-mail et/ou par SMS
- soit directement auprès d'un laboratoire de biologie médicale ou d'un professionnel de santé habilité à réaliser des tests.

Il est ensuite possible de conserver la version papier ou d'intégrer le certificat de rétablissement dans le « Carnet » de l'application TousAntiCovid en scannant le QR code.

### **Prochaines opérations de vaccination de proximité**

Les opérations de proximité se poursuivent. Les personnes de plus de 12 ans peuvent venir effectuer leur 1<sup>ère</sup> dose, 2<sup>ème</sup> dose ou dose de rappel.

#### **Prochains centres éphémères :**

##### **Accueil avec ou sans rendez-vous**

*(Prise de RDV sur [sante.fr](http://sante.fr) ou au 02 62 72 47 20)*

- **Cilaos (Hôpital du CHU)**  
23 février 2022 de 8h à 12h et de 14h à 18h
- **Saint-Joseph (Maison France Services des Lianes)**  
25 février 2022 de 8h30 à 17h30
- **La Possession (CASE Terrain de sel - centre-ville)**  
23 février 2022 de 8h30 à 17h30
- **La Possession (Case Titoulit - Saint-Laurent)**  
28 février 2022 de 8h30 à 17h30

*Retrouvez les dates des centres éphémères sur le site internet :*

[www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-reunion-operations-vaccination](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-reunion-operations-vaccination)

#### **Prochains arrêts du Vaccinobus :**

##### **Accueil sans rendez-vous de 8h30 à 18h**

- **Saint-Denis (Carrefour Grand Nord Sainte-Clotilde)**  
le 26 février 2022
- **Le Port (Parking Leroy Merlin)**  
Le 28 février 2022

*Retrouvez les dates du Vaccinobus sur le site internet :*

[www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-poursuit-sa-tournee-la-reunion](http://www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-poursuit-sa-tournee-la-reunion)

## POINT DE SITUATION (du 12 au 18/02)

NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS  
SUR LA PÉRIODE **+13 632**

NOMBRE DE CAS ACTIFS  
**17 301**

		EVASAN	décès	
VARIATION		1	37	
		HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID	HOSPITALISATIONS EN RÉANIMATION	
NOMBRE DE CLUSTERS ACTIFS <small>Foyers d'épidémie</small>	158	PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	172	40

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **292 126**

	EVASAN		PERSONNES GUÉRIES
CAS CONFIRMÉS <small>Depuis le 11 mars</small>	221		274 185
DÉCÈS HOSPITALIER <small>liés directement à la Covid-19</small>	640		

### Suivi des indicateurs

**1592.6**  
Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité  
**29.2**

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.  
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

**0.65**

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 417 642



Première injection

570 216

Couverture vaccinale : 71,6%

2<sup>ème</sup> injection  
ou 1 injection Janssen

555 660

Couverture vaccinale : 69,8%

Rendez-vous disponibles  
sur 4 semaines

41 300



0 800 130 000  
(appel gratuit)



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

